



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX MEMBRES DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES CATHOLIQUES**

Samedi 6 décembre 1975

*Chers Filles et Fils,
membres des Organisations Internationales Catholiques,*

Nous vous disons tout d'abord Notre vive satisfaction de vous rencontrer, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Conférence qui réunit vos organisations, dans le cadre de l'Année Sainte et au centre de l'Eglise, dans cette ville de Rome fécondée par le témoignage suprême de la foi des premiers apôtres Pierre et Paul.

C'est bien aux sources de cette foi que vous venez puiser la force spirituelle nécessaire à votre apostolat et c'est auprès du Siège apostolique que vous venez chercher la lumière susceptible de l'éclairer.

Nous ne pouvons manquer, en raison même de notre mission de Pasteur, de répondre à votre démarche filiale.

Nous vous félicitons et vous remercions en premier lieu de mettre vos travaux sous le signe de l'Année Sainte dans les perspectives de renouveau intérieur et de réconciliation que nous avons proposés à tous nos Fils membres de l'Eglise catholique.

Comment ne pas souligner en effet combien il est heureux que se conjuguent dans votre session à Rome d'une part la réflexion que vous entreprenez sur l'engagement et les activités des O.I.C. dans la vie internationale et dans les relations humaines, d'autre part la préoccupation que vous manifestez de développer cette réflexion en esprit d'Eglise et en lien avec Nos orientations pastorales.

Ce sont là en effet deux exigences indissociables pour les O.I.C.: agir dans le monde pour le transformer en une société plus juste et plus humaine, et en même temps témoigner que cette action s'inspire de la mission spirituelle et transcendante de l'Eglise.

Les unes en effet, ont pour raison d'être immédiate une mission de présence et d'action au sein des réalités temporelles, qu'il s'agisse du domaine de la culture, de l'enseignement, de la santé, de la justice sociale et internationale, des relations humaines et de la compréhension entre les peuples. Les autres sont directement engagées dans un apostolat d'évangélisation. L'Eglise par la voix de ses Papes et du Concile Vatican II a souvent encouragé ses fils à assumer cette dimension de présence chrétienne au monde. Elle a particulièrement souligné l'importance des associations ou groupes internationaux de catholiques qui œuvrent à l'édification de la communauté internationale des peuples selon les exigences de l'Évangile.

Nous en confirmons nous-mêmes la valeur quand, nous adressant il y a quelques années aux responsables de votre Conférence, Nous les encourageons dans leur entreprise «si conforme au caractère universel du message de l'Évangile et en même temps si bien en harmonie avec l'évolution des structures et des rythmes de la société moderne» (*L'Osservatore Romano*, 13 novembre 1963).

Mais vous le savez par expérience, dans cette insertion de vos organisations dans les réalités du monde, vous êtes amenés très souvent à rencontrer des mentalités ou des conceptions sociales imprégnées d'idéologies sans doute animées d'intentions philanthropiques et humanistes respectables, mais porteuses d'une philosophie de l'homme qui nie son destin transcendant et ne conçoit son bonheur qu'en fonction d'un progrès social collectif basé sur une vision matérialiste et immanentiste de l'existence humaine.

La tentation peut être grande pour des chrétiens et des catholiques d'emprunter à ces philosophies ou à ces idéologies leurs moyens d'analyse et d'action pour lutter contre les injustices d'une société qui progresse si lentement sur les voies d'un aménagement plus humain des conditions de vie de tant d'hommes et de peuples.

Sans se dérober à cet objectif, il importe pourtant que des organisations qui se réclament du nom de catholique sauvegardent à tout prix la spécificité de leur vocation et de leur mission dans le monde.

Nous vous le demandons instamment, au nom de la responsabilité pastorale qui nous a été confiée à l'égard de tous nos fils dans l'Eglise et en vertu des liens de communion qui vous attachent à Notre mission apostolique: votre témoignage doit demeurer celui de communautés d'Eglise, d'œuvres d'Eglise.

En premier lieu, un témoignage de la foi inspirée, nourrie et affirmée en référence à l'Évangile du

Seigneur et aux enseignements du Magistère de l'Eglise. C'est en puisant sans cesse aux sources du message évangélique que nous tous pouvons conformer notre apostolat à la pensée du Christ: «Je ne demande pas que tu les retires du monde, mais que tu les gardes du Mauvais. Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde». C'est aussi en s'appuyant sur le Magistère de l'Eglise qu'un catholique s'assure contre toute utilisation arbitraire de l'Evangile et en reçoit la lumière sur les problèmes que la vie ne cesse de faire surgir.

Que votre témoignage soit aussi celui de l'unité à l'intérieur de l'Eglise. C'est la prière ardente du Seigneur: «qu'ils soient un comme toi Père et moi, nous sommes un».

Unité entre vous, certes, qui communiez à la même foi; unité avec le siège de Pierre; unité avec vos pasteurs. Dans une action qui se caractérise comme collaboration à l'apostolat hiérarchique et participation à la mission même de l'Eglise, il importe que se conjuguent les charismes et les fonctions qui sont propres aux Evêques: sanctifier, gouverner, enseigner, et aux laïcs qui ont mission de faire passer et incarner dans la réalité quotidienne, même temporelle, le message du Christ. «Une telle conjonction, disions-Nous récemment, devra toujours respecter le caractère spécifique des charismes et fonctions précités, non moins que leur ordre respectif: ce n'est que dans cette harmonie que se trouve le secret de la fécondité de l'action apostolique» (*L'Osservatore Romano*, langue française, 24 janvier 1975).

Troisième note du témoignage que Nous attendons de toutes les Organisations internationales catholiques: porter les valeurs évangéliques dans tous les domaines de la vie, chacune selon sa mission spécifique. Et cela implique que soient inscrits en toute clarté dans vos programmes, vos publications et vos activités les motivations et les perspectives ecclésiales qui spécifient vos organisations. On ne témoigne pas d'une cause que l'on tait. Le Seigneur lui-même n'a-t-il pas invité ses apôtres à se faire reconnaître: «On vous reconnaîtra comme mes disciples si vous vous aimez les uns les autres»? Dans ce contexte, la collaboration que vos associations peuvent être amenées à promouvoir avec les autres groupes chrétiens ne peut que gagner à s'opérer dans la clarté de leur identité respective.

Oui, chers amis, gardez le souci de présenter vos associations dans l'intégrité et dans la vérité de ce qu'elles veulent annoncer. Elles doivent être des communautés de vie d'Eglise ouvertes, accueillantes, respectueuses des autres qui n'ont pas la même référence. Quelle signification prophétique auraient-elles si elles n'apparaissaient plus que comme des organisations de type humanitaire ou social assimilables à n'importe quelle autre? Ne risqueraient-elles pas de ne plus offrir à des âmes apostoliques le lieu de rencontre et de soutien qu'elles souhaiteraient trouver pour leur foi et leur engagement.

Nous vous renouvelons, chers amis de O.I.C., nos encouragements et nos vœux. Que cette Assemblée qui vous réunit vous permette de prendre l'exacte mesure de votre rôle dans l'Eglise et dans la société. Vous ne pouvez vraiment servir celle-ci qu'en étant pleinement d'Eglise. Dans un

monde qui est à la recherche, non pas seulement d'une organisation adaptée à ses problèmes, mais surtout d'une âme internationale - si nous pouvons utiliser cette expression - vous pouvez être pour votre part, à travers vos associations et l'esprit catholique qui les anime, une source d'espérance et une référence pour un monde plus fraternel conforme au dessein du Seigneur.

C'est le message que Nous vous confions avec notre Bénédiction Apostolique.